

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)

La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à favoriser la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies – Organisme national sur les toxicomanies au Canada

La mission du CCLAT consiste à fournir de l'information objective factuelle pour réduire les méfaits de l'abus de substances et des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie. Créé en 1988 par une loi du Parlement, le CCLAT est un organisme autonome et sans but lucratif subventionné par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. En collaboration avec les gouvernements, les chercheurs, les agences d'application de la loi, les professionnels spécialisés dans le domaine du traitement et le secteur privé, le CCLAT vise une approche équilibrée et holistique concernant les toxicomanies dans le but d'améliorer la santé et la sécurité de la société canadienne.

Trois activités globales

Le CCLAT réalise son mandat en oeuvrant dans trois grandes sphères d'activités, soit assurer le transfert de connaissances, l'élaboration de politiques et la création de partenariats.

Transfert de connaissances

L'une des activités principales du CCLAT consiste à recueillir, produire et transmettre des connaissances. Cette activité est au coeur du programme national de recherche que le CCLAT supporte. Des enquêtes et des études permettent au CCLAT de mieux comprendre la toxicomanie et son incidence sur les individus et sur la société, tandis que les pratiques exemplaires factuelles établissent un fondement solide aux initiatives en matière de formation.

Élaboration d'études politiques

L'élaboration, le suivi et l'étude de politiques en matière de drogues découlent logiquement de l'accent que le CCLAT met sur les connaissances. Le CCLAT reconnaît que les politiques doivent toujours reposer sur des faits et elles doivent rendre la mise en oeuvre pratique et cohérente avec les normes de la collectivité. Les décisions en matière de politiques ne peuvent être élaborées sans fondement.

Création de partenariats

La coordination de l'engagement des intervenants et la création de partenariats et de réseaux sont des activités centrales du mandat du CCLAT. La collaboration permet de tirer le maximum des ressources limitées et ainsi de réaliser les projets que nul ne saurait mener à terme de façon isolée. Souvent, un partenariat qui répond à un besoin déborde des attentes originales et devient un nouveau paradigme d'action.

Comment fonctionne le CCLAT

Le CCLAT a développé un processus en cinq étapes pour déterminer ce sur quoi ces efforts doivent porter pour obtenir un maximum d'efficacité, et comment rencontrer les objectifs de chaque initiative. Le CCLAT :

1. Cerne un besoin au moyen d'une large consultation avec les principaux intervenants et examine les possibilités de financement ou autres contributions en nature.



2. Identifie et recrute ses partenaires et met sur pied des comités directeur nationaux et constitue des groupes consultatifs selon les besoins.
3. Étudie le contexte et évalue les connaissances actuelles par le biais d'une revue de la littérature, de sondages et d'entrevues auprès des intervenants clés.
4. Collabore avec ses partenaires en élaborant un plan de travail et une stratégie de mise en oeuvre qui définissent les meilleurs mécanismes pour la réalisation du projet. Ceci peut se traduire par un rapport, un séminaire, un site web ou en un ensemble de plusieurs composantes.
5. Met alors le projet en oeuvre et évalue ses résultats. Cette évaluation permet au CCLAT de raffiner son processus de développement de projet à la lumière de l'expérience et de la rétroaction des intervenants.

Pour en apprendre davantage sur le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : <http://www.ccsa.ca/ccsa>

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site: www.santecanada.gc.ca/sca

Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez www.santecanada.gc.ca/sca-cna

Imputabilité

L'élargissement du champ d'intervention du CCLAT par suite du renouvellement de la Stratégie Canadienne Antidrogue, souligne la valeur de sa contribution qui est due grâce à l'enthousiasme de son personnel et du Conseil d'administration. Devant sa croissance rapide, le CCLAT s'est appuyé sur les plus récentes notions entourant la gouvernance et le leadership. Dans le cadre des exigences et des attentes de plus en plus élevées de la part du public, le CCLAT est très conscient de la nécessité de réévaluer constamment ses façons de faire afin d'y apporter les changements qui s'imposent.